

# STATISTIQUE – TRAVAIL

---

Toutes les statistiques du système de collecte de données du Ministère  
utiles au monde du travail

Les arrêts de travail au Québec  
— Bilan de l'année 2003

Version modifiée le 14 juillet 2004

# Les arrêts de travail au Québec

---

## Bilan de l'année 2003

*par Michèle  
Poitras\* et  
Johanne  
Turgeon  
de la Direction  
des données  
sur le travail*

Le ministère du Travail publie son bilan des arrêts de travail survenus au cours de l'année 2003. Cette étude, réalisée par la Direction des données sur le travail, recense les grèves et les lock-out ayant eu cours au Québec l'an passé, qu'ils soient de compétence fédérale ou provinciale.

L'analyse descriptive constituant le bilan présente les conflits du travail à partir de variables telles que le nombre d'arrêts de travail, le nombre de travailleurs visés ainsi que celui des jours de travail perdus. De plus, on y trouve des tableaux traçant le portrait statistique des dix dernières années et, en annexe, la liste chronologique des conflits de plus de 100 travailleurs, de même que la définition des concepts utilisés.

---

\* Au moment de paraître, Mme Poitras était coordonnatrice aux communications du Secrétariat et communications du ministère du Travail.

## Sommaire

Faits saillants .....
Tableaux sur les conflits du travail .....
Liste des grèves et des lock-out en 2003 (100 travailleurs et plus) .....
Notes techniques (définition des concepts) .....

## Liste des graphiques

- Graphique 1 — Nombre de conflits du travail au cours des dix dernières années
- Graphique 2 — Nombre de travailleurs touchés au cours des dix dernières années
- Graphique 3 — Nombre de jours-personnes perdus au cours des dix dernières années

## Liste des tableaux

- Tableau 1 — Données globales sur les conflits du travail, Québec, 1994-2003
- Tableau 2 — Conflits du travail au Québec selon la compétence législative, 1994-2003
- Tableau 3 — Conflits du travail de compétence provinciale dans les secteurs privé et public, Québec, 1994-2003
- Tableau 4 — Conflits du travail selon les secteurs d'activité économique et la compétence, Québec 2003
- Tableau 5 — Conflits du travail selon l'affiliation syndicale, Québec, 2003
- Tableau 6 — Conflits du travail selon leur nature, Québec, 2003
- Tableau 7 — Circonstances entourant les conflits de travail, Québec, 2003
- Tableau 8 — Conflits du travail selon les points en litige et l'autorité compétente, Québec, 2003
- Tableau 9 — Conflits du travail selon les régions administratives, Québec, 2003
- Tableau 10 — Conflits du travail selon le mois, Québec, 2003
- Tableau 11 — Grèves et lock-out ayant pris fin en 2003 selon la durée en jours ouvrables, Québec
- Tableau 12 — Grèves et lock-out ayant pris fin en 2003 selon le nombre de travailleurs en cause, Québec
- Tableau 13 — Grèves et lock-out ayant pris fin en 2003 selon les jours-personnes perdus, Québec

## Faits saillants

### Synthèse descriptive

Au cours de l'année 2003, 96 conflits du travail ont été déclenchés au Québec. Ce nombre s'inscrit en continuité avec la tendance observée au cours des quatre dernières années et il correspond à la moyenne annuelle de la dernière décennie (tableau 1 et graphique 1). Il importe de mentionner que le nombre de conflits ayant eu cours durant l'année (115) est comparable à la moyenne de la dernière décennie (118).

Par ailleurs, on note, de 2002 à 2003, une diminution de 18,8 % du nombre de travailleurs touchés au Québec par des conflits, ce dernier ayant passé de 22 094 à 17 944 (graphique 2). En outre, le nombre de jours-personnes perdus par ces conflits s'établit à 879 004 en 2003, ce qui représente le second total le plus élevé de la décennie, mais constitue toutefois une baisse de 12,9 % par rapport à l'année 2002 (graphique 3).

Finalement, au regard de la durée réelle moyenne des conflits, on observe une hausse marquée par rapport à l'année 2002 (près de 30 %), celle-ci passant de 57 à 74 jours civils. La durée moyenne en jours ouvrables s'est aussi accrue d'environ 35 %. Les données concernant la durée des conflits pour 2003 sont supérieures aux moyennes annuelles de la dernière décennie. Parmi les conflits les plus longs, impliquant plus de 100

salariés, figurent celui de Vidéotron ltée, de compétence fédérale, avec 1 800 salariés et d'une durée de 122 jours civils pour la seule année 2003, celui de la Corporation des concessionnaires d'automobiles de la région de Québec, de compétence provinciale, avec 850 salariés et d'une durée de 271 jours civils et celui de Noranda inc. Fonderie Horne, de compétence provinciale également, avec 393 salariés et d'une durée de 152 jours civils.

### Conflits du travail selon la compétence législative

Pour 2003, la tendance des dernières années (tableau 2) se maintient sensiblement quant à la répartition des conflits selon la compétence législative. Ainsi, 93,9 % des conflits qui ont eu lieu pendant l'année sont de compétence québécoise, alors que seulement 6,1 % sont de compétence fédérale. L'analyse des données démontre également que, à l'exception des années 1997 et 2001, la proportion des travailleurs touchés par les conflits au palier provincial a été supérieure à 80 % au cours de la dernière décennie. Pour 2003, ce pourcentage a été de 87,2 %.

De plus, en ce qui a trait aux jours-personnes perdus selon la compétence législative, on remarque, entre 2002 et 2003, une augmentation de 29,2 % au niveau provincial et une diminution de 59 % à l'échelon fédéral. Ce dernier écart s'explique notamment par la terminaison, au cours de 2003, de conflits de grande ampleur survenus ou en cours en 2002. À titre d'illustration, en 2003, les

employeurs suivants ont absorbé 32 % des jours perdus par des conflits de compétence provinciale : la Corporation des concessionnaires d'automobiles de la région de Québec, Noranda inc. et l'Université de Montréal. Mentionnons en outre qu'au cours de la dernière décennie, à part 1997 et 2002, la proportion de jours-personnes perdus, au regard des conflits de compétence provinciale, a toujours atteint 77 % et plus. Il est important de souligner que ce pourcentage doit être mis en perspective avec le fait que les entreprises œuvrant au Québec sont majoritairement de compétence provinciale.

#### **Conflits du travail selon le secteur d'origine et les secteurs d'activité économique**

La ventilation des arrêts de travail de compétence provinciale, selon le secteur public ou privé, révèle qu'en 2003, 82,4 % des conflits ont été déclarés dans le secteur privé, un taux inférieur à la moyenne de la décennie qui se situe à 87,7 % (tableau 3). Il importe de souligner que les conflits du secteur privé ont occasionné 666 082 jours-personnes perdus, ce qui représente le total le plus élevé de la dernière décennie.

Pour les conflits de travail selon les secteurs d'activité économique, la majorité des conflits ont été observés dans le secteur tertiaire (tableau 4), soit 75 sur 108 au provincial et 6 sur 7, au fédéral. C'est aussi dans le tertiaire, notamment dans le commerce de détail des

véhicules automobiles, pièces et accessoires, dans les services de l'enseignement ainsi que dans les communications, que l'on observe le plus grand nombre de jours-personnes perdus.

#### **Conflits du travail selon l'affiliation syndicale**

Au cours de l'année 2003, c'est la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) qui a été impliquée dans le plus grand nombre de grèves et de lock-out (tableau 5), soit 51. Elle est suivie de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) avec 40 conflits, de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) avec 7, des syndicats indépendants provinciaux avec le même nombre, soit 7, et de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), avec 4 conflits.

C'est la CSN qui a le pourcentage le plus élevé de travailleurs touchés par des conflits (48,5 %), précédant en cela la FTQ (37,9 %) et la CSD (8 %).

En ce qui a trait au nombre de jours-personnes perdus lors de conflits, c'est la FTQ qui a le plus grand nombre de jours-personnes perdus en 2003 (433 533); elle est suivie de la CSN (232 594) et de la CSD (198 160).

### **Conflits du travail selon les types de conflits, les circonstances et les points en litige**

De la répartition des conflits du travail selon leur nature (tableau 6), il ressort que 68,7 % sont des grèves, 22,6% des lock-out et 8,7 % sont considérés à la fois grèves et lock-out. C'est au regard des grèves que l'on constate la plus grande concentration de travailleurs touchés (71,4 %) et de jours de travail perdus (47,1 %).

Quant à la principale circonstance entourant l'éclatement des conflits du travail (tableau 7), c'est évidemment la négociation du renouvellement de la convention collective qui est à l'origine du plus grand nombre d'arrêts de travail (97), du nombre le plus élevé de travailleurs touchés (13 231) et de la très grande majorité des jours de travail perdus (856 776).

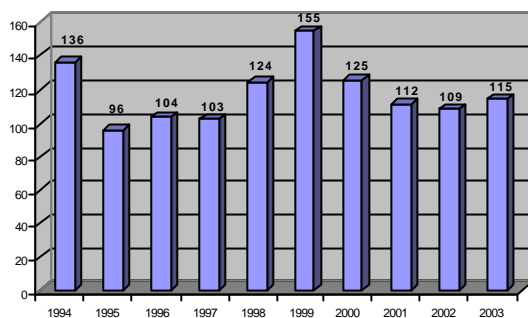
Par ailleurs, au chapitre des points en litige (tableau 8), l'augmentation générale des salaires a occasionné le plus grand nombre de conflits, soit 49. Par ailleurs, il faut souligner que la sous-traitance constitue le point en litige qui a entraîné la perte d'un plus grand nombre de jours de travail (268 198), précédant à cet égard l'enjeu des horaires de travail (180 663) et celui de l'augmentation générale des salaires (152 798). Cependant, il faut préciser que 57 % de l'ensemble des jours-personnes perdus sont associés à un seul conflit de compétence fédérale, soit celui de Vidéotron ltée.

### **Conflits du travail selon les régions administratives et le mois de déclenchement**

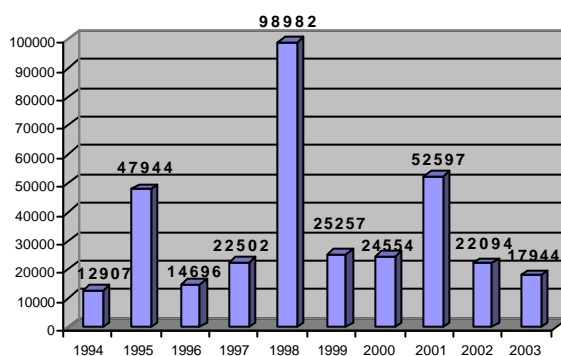
L'analyse des données sur la répartition des arrêts de travail selon les régions administratives (tableau 9) fait voir que c'est dans la région de Montréal, la plus peuplée, que se concentre le plus grand nombre d'arrêts de travail (30). Elle est suivie de la région de la Capitale-Nationale (14) et de celle de la Montérégie (12).

Finalement, c'est au cours du mois de septembre 2003 (tableau 10) que s'est déclenché le plus grand nombre de conflits (14); cela représente près de 15 % des conflits survenus au cours de l'année. Par ailleurs, c'est au mois de mai de la même année que le plus de travailleurs ont été touchés par un conflit (8 199). Finalement, la perte de jours de travail a été davantage ressentie au mois d'avril de cette même année de référence (142 324).

**Graphique 1**  
**Nombre de conflits de travail au cours**  
**des dix dernières années**



**Graphique 2**  
**Nombre de travailleurs touchés au cours**  
**des dix dernières années**



**Graphique 3**  
**Nombre de jours-personnes perdus**  
**au cours des dix dernières années**

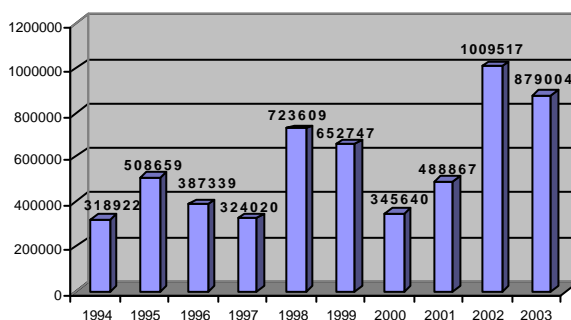


Tableau 1

**Données globales sur les conflits du travail,  
Québec, 1994-2003**

	Nombre de conflits déclenchés dans l'année	Nombre de conflits au cours de l'année	Nombre de travailleurs touchés	Nombre moyen de travailleurs touchés	Jours-personnes perdus		Durée réelle moyenne en jours civils	Durée moyenne en jours ouvrables
					Nombre	% du temps <sup>1</sup> de travail estimé		
<b>1994</b>	104	136	12 907	95	318 922	0,04	66,8	47,2
<b>1995</b>	76	96	47 944	499	508 659	0,06	60,2	42,6
<b>1996</b>	88	104	14 696	141	387 339	0,05	64,5	46,8
<b>1997</b>	86	103	22 502	218	324 020	0,04	67,4	48,9
<b>1998</b>	105	124	98 982	798	723 609	0,09	65,9	47,6
<b>1999</b>	124	155	25 257	163	652 747	0,07	75,0	54,0
<b>2000</b>	99	125	24 554	196	345 640	0,04	74,0	55,0
<b>2001</b>	91	112	52 597	470	488 867	0,06	55,0	45,0
<b>2002</b>	95	109	22 094	203	1 009 517	0,11	57,0	44,0
<b>2003</b>	96	115	17 944	156	879 004	0,10	74,0	59,0
<b>Moyenne</b>	<b>96</b>	<b>118</b>	<b>33 948</b>	<b>288</b>	<b>563 832</b>	<b>0,07</b>	<b>66,5</b>	<b>49,3</b>

1. La moyenne annuelle est calculée à partir des données de la *Revue chronologique de la population active* de Statistique Canada au catalogue CD-ROM, n° 71F0004XCB. Seuls les travailleurs salariés non agricoles sont considérés.



Tableau 2

**Conflits du travail au Québec selon la compétence législative,  
1994-2003**

	Nombre de conflits de travail <sup>1</sup>					Nombre de travailleurs touchés					Nombre de jours-personnes perdus				
	Compétence provinciale		Compétence fédérale		Total	Compétence provinciale		Compétence fédérale		Total	Compétence provinciale		Compétence fédérale		Total
	N	%	N	%	N	N	%	N	%	N	N	%	N	%	N
<b>1994</b>	131	96,3	5	3,7	136	11 794	91,4	1 113	8,6	12 907	248 873	78,0	70 049	22,0	318 922
<b>1995</b>	93	96,9	3	3,1	96	38 925	81,2	9 019	18,8	47 944	419 076	82,4	89 583	17,6	508 659
<b>1996</b>	104	100,0	0	0,0	104	14 696	100,0	0	0,0	14 696	387 339	100,0	0	0,0	387 339
<b>1997</b>	100	97,1	3	2,9	103	11 351	50,4	11 151	49,6	22 502	208 938	64,5	115 082	35,5	324 020
<b>1998</b>	121	97,6	3	2,4	124	98 405	99,4	577	0,6	98 982	711 997	98,4	11 612	1,6	723 609
<b>1999</b>	151	97,4	4	2,6	155	23 062	91,3	2 195	8,7	25 257	634 539	97,2	18 208	2,8	652 747
<b>2000</b>	119	95,2	6	4,8	125	23 359	95,1	1 195	4,9	24 554	296 514	85,8	49 126	14,2	345 640
<b>2001</b>	107	95,5	5	4,5	112	39 412	74,9	13 185	25,1	52 597	449 784	92,0	39 083	8,0	488 867
<b>2002</b>	101	92,7	8	7,3	109	18 392	83,2	3 702	16,8	22 094	527 138	52,2	482 380	47,8	1 009 517
<b>2003</b>	108	93,9	7	6,1	115	15 655	87,2	2 289	12,8	17 944	681 061	77,5	197 943	22,5	879 004
<b>Moyenne</b>	<b>114</b>	<b>96,6</b>	<b>4</b>	<b>3,4</b>	<b>118</b>	<b>29 505</b>	<b>86,9</b>	<b>4 443</b>	<b>13,1</b>	<b>33 948</b>	<b>456 526</b>	<b>81,0</b>	<b>107 306</b>	<b>19,0</b>	<b>563 832</b>

1. Nombre de conflits au cours de l'année.

Tableau 3

**Conflits du travail de compétence provinciale dans les secteurs privé et public,  
Québec, 1994-2003**

	Nombre de conflits de travail <sup>1</sup>					Nombre de travailleurs touchés					Nombre de jours-personnes perdus				
	Secteur privé		Secteur public <sup>2</sup>		Total	Secteur privé		Secteur public <sup>2</sup>		Total	Secteur privé		Secteur public <sup>2</sup>		Total
	N	%	N	%	N	N	%	N	%	N	N	%	N	%	N
<b>1994</b>	131	100,0	0	0,0	131	11 794	100,0	0	0,0	11 794	248 873	100,0	0	0,0	248 873
<b>1995</b>	88	94,6	5	5,4	93	14 573	37,4	24 352	62,6	38 925	344 384	82,2	74 692	17,8	419 076
<b>1996</b>	101	97,1	3	2,9	104	12 050	82,0	2 646	18,0	14 696	375 192	96,9	12 147	3,1	387 339
<b>1997</b>	93	93,0	7	7,0	100	6 243	55,0	5 108	45,0	11 351	177 760	85,1	31 178	14,9	208 938
<b>1998</b>	117	96,7	4	3,3	121	15 307	15,6	83 098	84,4	98 405	590 280	82,9	121 717	17,1	711 997
<b>1999</b>	111	73,5	40	26,5	151	12 603	54,6	10 459	45,4	23 062	315 876	49,8	318 662	50,2	634 539
<b>2000</b>	90	75,6	29	24,4	119	6 359	27,2	17 000	72,8	23 359	204 543	69,0	91 971	31,0	296 514
<b>2001</b>	90	84,1	17	15,9	107	30 123	76,4	9 289	23,6	39 412	421 584	93,7	28 200	6,3	449 784
<b>2002</b>	91	90,1	10	9,9	101	17 765	96,6	627	3,4	18 392	516 222	97,9	10 915	2,1	527 138
<b>2003</b>	89	82,4	19	17,6	108	13 047	83,3	2 608	16,7	15 655	666 082	97,8	14 980	2,2	681 061
<b>Moyenne</b>	<b>100</b>	<b>87,7</b>	<b>14</b>	<b>12,3</b>	<b>114</b>	<b>13 986</b>	<b>47,4</b>	<b>15 519</b>	<b>52,6</b>	<b>29 505</b>	<b>386 080</b>	<b>84,6</b>	<b>70 446</b>	<b>15,4</b>	<b>456 526</b>

1. Nombre de conflits au cours de l'année.

2. Le secteur public comprend les sous-secteurs de la fonction publique, ceux des secteurs parapublic et des organismes et sociétés d'État (secteur péripublic) ainsi que les municipalités.

Tableau 4

**Conflits du travail selon les secteurs<sup>1</sup> d'activité économique et la compétence,  
Québec, 2003**

	Nombre de conflits	Nombre de travailleurs touchés	Jours-personnes perdus	
			N	%
<b>PROVINCIALE</b>	<b>108</b>	<b>15 655</b>	<b>681 061</b>	<b>77,5</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>2</b>	<b>110</b>	<b>5 874</b>	<b>0,7</b>
Exploitation forestière	1	83	5 644	0,6
Services relatifs à l'agriculture	1	27	230	0,0
<b>Secteur secondaire</b>	<b>31</b>	<b>3 545</b>	<b>271 555</b>	<b>30,9</b>
Entrepreneurs spécialisés	1	7	147	0,0
Imprimerie, édition et industries connexes	2	50	323	0,0
Industries des produits du caoutchouc	1	336	14 112	1,6
Industries chimiques	2	117	2 005	0,2
Industries de la fabrication des produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)	6	458	7 839	0,9
Industries de première transformation des métaux	2	413	59 734	6,8
Industries des aliments	2	200	27 171	3,1
Industries des boissons	1	655	43 230	4,9
Industries des produits en matière plastique	2	105	8 154	0,9
Industries des produits minéraux non métalliques	2	281	13 956	1,6
Industries du bois	5	263	25 874	2,9
Industries du matériel de transport	2	456	50 558	5,8
Industries du meuble et des articles d'ameublement	1	93	2 883	0,3
Industries du papier et des produits en papier	2	111	15 567	1,8
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>75</b>	<b>12 000</b>	<b>403 633</b>	<b>45,9</b>
Associations	1	49	735	0,1
Autres commerces de détail	1	60	180	0,0
Commerce de détail des aliments, boissons, médicaments et tabac	13	915	51 131	5,8
Commerce de détail des véhicules automobiles, pièces et accessoires	4	893	158 818	18,1
Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons, de médicaments et de tabac	1	9	342	0,0

Tableau 4

**Conflits du travail selon les secteurs<sup>1</sup> d'activité économique et la compétence,  
Québec, 2003**

	Nombre de conflits	Nombre de travailleurs touchés	Jours-personnes perdus	
			N	%
Commerce de gros des articles de quincaillerie, de matériel de plomberie et de chauffage et des matériaux de construction	1	70	1 995	0,2
Hébergement	4	161	13 774	1,6
Intermédiaires financiers de dépôts	1	5	115	0,0
Restauration	3	174	15 662	1,8
Services aux entreprises	2	45	194	0,0
Services de divertissements et de loisirs	5	109	2 859	0,3
Services d'enseignement	9	2 796	120 074	13,7
Services des administrations locales	9	380	10 107	1,1
Services de santé et services sociaux	14	5 906	17 579	2,0
Services personnels et domestiques	3	222	5 314	0,6
Sociétés d'investissement	1	50	2 750	0,3
Transports	3	156	2 005	0,2
<b>FÉDÉRALE</b>	<b>7</b>	<b>2 289</b>	<b>197 943</b>	<b>22,5</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>1</b>	<b>29</b>	<b>3 943</b>	<b>0,4</b>
Agriculture	1	29	3 943	0,4
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>6</b>	<b>2 260</b>	<b>194 000</b>	<b>22,1</b>
Autres services	1	111	5 571	0,6
Communications	4	2 142	187 462	21,3
Intermédiaires financiers de dépôts	1	7	966	0,1
<b>TOTAL</b>	<b>115</b>	<b>17 944</b>	<b>879 004</b>	<b>100,0</b>

1. Seuls les secteurs touchés sont indiqués.

Tableau 5

**Conflits du travail selon l'affiliation syndicale,  
Québec, 2003**

	Grèves et lock-out		Travailleurs touchés		Jours-personnes perdus	
	N	%	N	%	N	%
Centrale des syndicats démocratiques (CSD)	7	6,1	1 441	8,0	198 160	22,5
Centrale des syndicats du Québec (CSQ)	4	3,5	345	1,9	712	0,1
Confédération des syndicats nationaux (CSN)	40	34,8	8 697	48,5	232 594	26,5
Congrès du travail du Canada (CTC)	2	1,7	103	0,6	12 316	1,4
Fédération canadienne du travail (FTC)	1	0,9	31	0,2	124	0,0
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)	51	44,3	6 805	37,9	433 533	49,3
Indépendant - International	1	0,9	7	0,0	147	0,0
Indépendant - Local	2	1,7	159	0,9	97	0,0
Indépendant - Provincial	7	6,1	356	2,0	1 321	0,2
<b>Total</b>	<b>115</b>	<b>100,0</b>	<b>17 944</b>	<b>100,0</b>	<b>879 004</b>	<b>100,0</b>

Tableau 6

**Conflits du travail selon leur nature,  
Québec, 2003**

	Grèves et lock-out		Travailleurs touchés		Jours-personnes perdus	
	N	%	N	%	N	%
<b>Compétence provinciale</b>						
Grèves	78	67,8	12 793	71,3	405 821	46,2
Grèves et lock-out <sup>1</sup>	6	5,2	543	3,0	27 334	3,1
Lock-out	24	20,9	2 319	12,9	247 906	28,2
Sous-total	108	93,9	15 655	87,2	681 061	77,5
<b>Compétence fédérale</b>						
Grèves	1	0,9	21	0,1	7 821	0,9
Grèves et lock-out	4	3,5	2 232	12,4	185 212	21,1
Lock-out	2	1,7	36	0,2	4 909	0,6
Sous-total	7	6,1	2 289	12,8	197 943	22,5
<b>Total</b>	<b>115</b>	<b>100,0</b>	<b>17 944</b>	<b>100,0</b>	<b>879 004</b>	<b>100,0</b>

1. La catégorie *grèves et lock-out* regroupe les cas où l'information disponible ne permet pas d'affirmer qu'il s'agit d'une grève ou lock-out et ceux où un même conflit donne successivement lieu à ces deux formes d'arrêt de travail.

Tableau 7

**Circonstances entourant les conflits du travail,  
Québec, 2003**

	Grèves et lock-out		Travailleurs touchés		Jours-personnes perdus	
	N	%	N	%	N	%
Négociation d'une première convention	12	10,4	325	1,8	11 315	1,3
Négociation d'un renouvellement	97	84,3	13 231	73,7	856 776	97,5
Manifestation, grève de sympathie	2	1,7	164	0,9	129	0,0
En cours de convention	2	1,7	36	0,2	2 596	0,3
Autre	2	1,7	4 188	23,3	8 188	0,9
<b>Total</b>	<b>115</b>	<b>100,0</b>	<b>17 944</b>	<b>100,0</b>	<b>879 004</b>	<b>100,0</b>

Tableau 8

**Conflits du travail selon les points en litige et l'autorité compétente,  
Québec, 2003**

	Nombre de conflits de travail			Nombre de travailleurs touchés			Nombre de jours-personnes perdus		
	Provinciale	Fédérale	Total	Provinciale	Fédérale	Total	Provinciale	Fédérale	Total
Ancienneté	1	---	1	49	---	49	735	---	735
Augmentation générale des salaires	47	2	49	6 720	132	6 852	139 405	13 393	152 798
Autres motifs	2	---	2	78	---	78	183	---	183
Diminution des heures de travail	1	---	1	260	---	260	4 940	---	4 940
Diminution générale des salaires	2	1	3	218	313	531	5 069	26 605	31 674
Durée de la convention	2	---	2	161	---	161	1 704	---	1 704
Équité salariale	6	---	6	2 318	---	2 318	110 979	---	110 979
Horaire de travail	9	---	9	1 123	---	1 123	180 663	---	180 663
Impasse, lenteur ou refus de négocier	6	1	7	334	29	363	12 968	3 943	16 911
Méthode de calcul de la rémunération (inclant pourboire)	1	---	1	38	---	38	3 578	---	3 578
Motif non précisé	7	1	8	159	7	166	7 807	966	8 773
Mutation, supplantation, promotion ou mise à pied	2	---	2	427	---	427	62 264	---	62 264
Plancher d'emploi	1	---	1	1 351	---	1 351	2 701	---	2 701
Première convention	1	---	1	9	---	9	342	---	342
Prestations de retraite et assurances	5	---	5	367	---	367	23 397	---	23 397
Refus de parapher une entente	1	---	1	11	---	11	113	---	113
Règles concernant l'exécution du travail	2	---	2	249	---	249	6 017	---	6 017
Rémunération au rendement	---	1	1	---	8	8	---	36	36
Sécurité d'emploi	2	---	2	10	---	10	2 108	---	2 108
Sous-traitance	7	1	8	1 650	1 800	3 450	115 198	153 000	268 198
Sympathie	3	---	3	123	---	123	893	---	893
<b>TOTAL</b>	<b>108</b>	<b>7</b>	<b>115</b>	<b>15 655</b>	<b>2 289</b>	<b>17 944</b>	<b>681 061</b>	<b>197 943</b>	<b>879 004</b>



Tableau 9

**Conflits du travail selon les régions administratives,  
Québec, 2003**

	Grèves et lock-out		Jours-personnes perdus		Travailleurs touchés par rapport à l'emploi <sup>1</sup>
	Nombre de conflits	Nombre de travailleurs touchés			%
			N	%	
Abitibi-Témiscamingue	3	418	68 408	7,8	0,62
Bas-Saint-Laurent	4	75	1 832	0,2	0,09
Capitale-Nationale	14	1 340	199 416	22,7	0,41
Chaudière-Appalaches	2	171	2 096	0,2	0,08
Côte-Nord	7	298	31 803	3,6	0,60
Estrie	1	17	51	0,0	0,01
Lanaudière	6	136	10 102	1,1	0,07
Laurentides	5	647	35 352	4,0	0,26
Laval	2	120	14 162	1,6	0,07
Mauricie	8	333	26 913	3,1	0,28
Montérégie	12	1 325	46 910	5,3	0,19
Montréal	30	5 841	203 164	23,1	0,66
Outaouais	7	432	23 566	2,7	0,26
Saguenay - Lac Saint-Jean	6	278	24 781	2,8	0,22
Plus d'une région <sup>2</sup>	3	2 206	181 834	20,7	ND <sup>4</sup>
Toutes les régions <sup>3</sup>	5	4 307	8 614	1,0	ND <sup>4</sup>
<b>Total</b>	<b>115</b>	<b>17 944</b>	<b>879 004</b>	<b>100,0</b>	<b>0,49 <sup>5</sup></b>

1. Le pourcentage des travailleurs touchés par rapport à l'emploi a été établi en utilisant, comme dénominateur, la moyenne annuelle de l'emploi par région. Les moyennes sont calculées à partir des données de la *Revue chronologique de la population active* de Statistique Canada au catalogue CD-ROM, no 71F0004XCB. Statistique comme après chaque recensement décennal, à un remaniement de son *Enquête sur la population active* (EPA), en utilisant les données et les définitions géographiques recensement. Les modifications apportées à l'EPA ont pour conséquence de gonfler les estimations de la population de 15 ans et plus ainsi que celles de la population l'emploi et du chômage.

2. Plus d'une région : comprend les arrêts de travail qui ont touché plus d'une région administrative.

3. Toutes les régions : comprend les arrêts de travail qui ont touché toutes les régions administratives.

4. N.D. Non disponible.

5. Le calcul du pourcentage total des travailleurs touchés par rapport à l'emploi tient compte de l'ensemble des travailleurs concernés par les conflits au cours de l'année.

Tableau 10

**Conflits du travail selon le mois,  
Québec, 2003**

	Conflits déclenchés durant le mois		Conflits en cours <sup>1</sup> durant le mois			
	Nombre de conflits	Nombre de travailleurs touchés	Nombre de conflits	Nombre de travailleurs touchés	Jours-personnes perdus	
					N	%
Janvier	5	257	24	4 569	93 544	10,6
Février	7	2 324	22	6 049	85 055	9,7
Mars	11	714	31	6 634	137 294	15,6
Avril	12	817	35	6 982	142 324	16,2
Mai	7	1 764	28	8 199	83 780	9,5
Juin	10	1 328	26	3 341	47 223	5,4
Juillet	8	222	29	2 880	63 318	7,2
Août	7	797	28	3 345	61 087	6,9
Septembre	14	4 621	40	7 812	67 775	7,7
Octobre	5	206	33	1 875	40 846	4,6
Novembre	8	329	33	1 580	26 209	3,0
Décembre	2	108	30	5 191	30 550	3,5
<b>Total</b>	<b>96</b>	<b>13 487</b>	<b>115</b>	<b>17 944</b>	<b>879 004</b>	<b>100,0</b>

1. Pour les arrêts de travail en cours, les totaux ne correspondent pas à la somme de données de chacun des mois puisque cette dernière couvre un conflit qui ont eu cours durant un ou plusieurs mois.

Tableau 11

**Grèves et lock-out ayant pris fin en 2003, selon la durée en jours ouvrables<sup>1</sup>,  
Québec**

	Grèves et lock-out		Travailleurs touchés		Jours-personnes perdus		Durée moyenne en jours ouvrables
	N	%	N	%	N	%	
Moins de 5 jours ouvrables	19	21,6	2 384	18,7	4 488	0,3	2,1
5 à 14	17	19,3	1 204	9,4	11 376	0,9	8,7
15 à 24	10	11,4	283	2,2	5 164	0,4	19,4
25 à 49	9	10,2	736	5,8	27 412	2,1	34,4
50 à 99	13	14,8	3 578	28,0	217 388	16,5	72,2
100 à 199	11	12,5	1 898	14,9	302 988	23,0	140,9
200 et plus	9	10,2	2 694	21,1	747 094	56,8	449,2
<b>Total</b>	<b>88</b>	<b>100,0</b>	<b>12 777</b>	<b>100,0</b>	<b>1 315 910</b>	<b>100,0</b>	<b>82,1</b>

1. Pour les conflits ayant pris fin en 2003, on a tenu compte, dans le calcul de la durée, des jours ouvrables perdus depuis le début du conflit.

Tableau 12

**Grèves et lock-out ayant pris fin<sup>1</sup> en 2003 selon le nombre de travailleurs en cause,  
Québec**

	Grèves et lock-out		Travailleurs touchés		Jours-personnes perdus <sup>2</sup>	
	N	%	N	%	N	%
Moins de 25 travailleurs	28	31,8	357	2,8	29 936	2,3
25 - 49	19	21,6	688	5,4	51 415	3,9
50 - 99	20	22,7	1 492	11,7	73 319	5,6
100 - 499	16	18,2	3 584	28,1	402 259	30,6
500 - 999	2	2,3	1 505	11,8	210 680	16,0
1 000 - 4 999	3	3,4	5 151	40,3	548 301	41,7
<b>Total</b>	<b>88</b>	<b>100,0</b>	<b>12 777</b>	<b>100,0</b>	<b>1 315 910</b>	<b>100,0</b>

1. Ce tableau porte sur les conflits terminés plutôt que sur la totalité des conflits ayant eu cours au cours de l'année.

2. Pour les conflits ayant pris fin en 2003, on a tenu compte, dans le calcul, des jours-personnes perdus depuis le début du conflit.

Tableau 13

**Grèves et lock-out ayant pris fin<sup>1</sup> en 2003 selon les jours-personnes perdus,  
Québec**

	Grèves et lock-out		Travailleurs touchés		Jours-personnes perdus <sup>2</sup>	
	N	%	N	%	N	%
Moins de 100 jours-personnes	13	14,8	426	3,3	538	0,0
100 - 499	25	28,4	832	6,5	6 507	0,5
500 - 999	9	10,2	660	5,2	6 869	0,5
1 000 - 4 999	17	19,3	2 534	19,8	46 494	3,5
5 000 - 9 999	6	6,8	486	3,8	33 287	2,5
10 000 - 49 999	13	14,8	2 483	19,4	296 705	22,5
50 000 et plus	5	5,7	5 356	41,9	925 510	70,3
<b>Total</b>	<b>88</b>	<b>100,0</b>	<b>12 777</b>	<b>100,0</b>	<b>1 315 910</b>	<b>100,0</b>

1. Ce tableau porte sur les conflits terminés plutôt que sur la totalité des conflits ayant eu cours au cours de l'année.

2. Pour les conflits ayant pris fin en 2003, on a tenu compte, dans le calcul, des jours-personnes perdus depuis le début du conflit.

## Liste des grèves et des lock-out en 2003 (100 travailleurs et plus)

Employeur, localité, syndicat, section locale et affiliation	Secteur d'activité économique	Nombre de travailleurs touchés	Jours-personnes perdus	Début du conflit Fin du conflit	Enjeu principal
Vidéotron ltée Québec Syndicat des employés de Vidéotron ltée. Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1417 FTQ Grève et lock-	Communications	313	75 746	2002-05-08 2003-05-02	Diminution générale des salaires
Vidéotron ltée Montréal Syndicat des employés de Vidéotron ltée. Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2815 FTQ Grève et lock-	Communications	1 800	435 600	2002-05-08 2003-05-02	Sous-traitance
Louisiana-Pacific Canada Ltd, division Québec Chambord-OSB Chambord Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, section locale 502 FTQ Grève	Industries du bois	114	45 943	2002-05-24 2003-06-29	Prestations de retraite et assurances
Noranda inc. Fonderie Horne Rouyn-Noranda Syndicat des travailleurs de la Mine Noranda Fédération de la métallurgie CSN Grève	Industries de première transformation des métaux	393	136 714	2002-06-19 2003-06-01	Mutation, supplantation, promotion ou mise à
Norambar inc. Contrecoeur Métallurgistes unis d'Amérique, section locale 6951 FTQ Grève	Industries de la fabrication des produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)	238	37 819	2002-08-01 2003-01-06	Augmentation générale des salaires
Groupe Jean Coutu (P.J.C.) inc. Longueuil Syndicat des travailleuses et travailleurs de PJC (entrepôt) CSN Lock-out	Commerce de détail des aliments, boissons, médicaments et tabac	260	15 340	2002-11-22 2003-01-19	Diminution des heures de travail
La Corporation des concessionnaires d'automobiles de la région de Québec Québec Syndicat national des employés de garage du Québec inc. Fédération démocratique de la métallurgie, des mines et produits chimiques CSD Lock-out	Commerce de détail des véhicules automobiles, pièces et accessoires	850	167 450	2002-12-11 2003-09-28	Horaires de travail

## Liste des grèves et des lock-out en 2003 (100 travailleurs et plus)

Employeur, localité, syndicat, section locale et affiliation	Secteur d'activité économique	Nombre de travailleurs touchés	Jours-personnes perdus	Début du conflit Fin du conflit	Enjeu principal
Afg Industrie Itée Saint-Augustin-de-Desmaures Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Canada) FTQ Grève	Industries des produits minéraux non métalliques	143	12 714	2003-02-11 2003-05-10	Augmentation générale des salaires
Université de Montréal Montréal Syndicat des employés de l'Université de Montréal, Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1244 FTQ Grève	Services d'enseignement	2 000	110 000	2003-02-28 2003-05-19	Équité salariale
CPNSSS - Centres hospitaliers publics Montréal L'Association professionnelle des technologistes médicaux du Québec (APTMQ) Ind. Prov. Grève	Services de santé et services sociaux	273	546	2003-03-17 2003-03-18	Équité salariale
Industries de câbles d'acier Itée (Wire Rope Industries Ltd.) Pointe-Claire Syndicat des travailleurs de Câbles d'acier de Pointe-Claire Fédération de la métallurgie CSN Lock-out	Industries de la fabrication des produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)	156	5 162	2003-03-26 2003-04-27	Sous-traitance
Université McGill (The Royal Institute for the Advancement Learning) Montréal Association des étudiant-e-s diplômé-e-s employé-e-s de McGill Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec CSN Grève	Services d'enseignement	382	4 200	2003-04-24 2003-05-08	Augmentation générale des salaires
Multi-Marques Distribution inc. Laval Syndicat des travailleurs(euses) de Distribution Multi-Marques Laval Fédération du commerce inc. CSN Lock-out	Industries des aliments	114	13 629	2003-05-19 2003-09-15	Augmentation générale des salaires

## Liste des grèves et des lock-out en 2003 (100 travailleurs et plus)

Employeur, localité, syndicat, section locale et affiliation	Secteur d'activité économique	Nombre de travailleurs touchés	Jours-personnes perdus	Début du conflit Fin du conflit	Enjeu principal
Centre hospitalier de l'Université de Montréal Montréal Syndicat des travailleurs et travailleuses de l'Hôpital Notre-Dame Fédération du personnel de la santé et des services sociaux CSN Grève	Services de santé et services sociaux	1 351	2 701	2003-05-22 2003-05-23	Plancher d'emploi
Société du Vieux-Port de Montréal inc. Montréal Alliance de la fonction publique du Canada FTQ Grève et lock-out	Autres services	111	5 571	2003-05-25 2003-07-13	Augmentation générale des salaires
Alstom Canada inc. Appareillage haute tension La Prairie Syndicat national des travailleurs en accessoires électriques La Prairie Fédération de la métallurgie CSN Grève	Industries du matériel de transport	134	18 358	2003-06-12 ---	Sous-traitance
La Brasserie Labatt Ltée Lasalle Syndicat des travailleuses et des travailleurs de la Brasserie Labatt CSN Grève	Industries des boissons	655	43 230	2003-06-17 2003-09-19	Sous-traitance
Nova Bus, division de Prévost Car inc. Saint-Eustache Syndicat démocratique des salarié-e-s de Nova Bus CSD Lock-out	Industries du matériel de transport	322	32 200	2003-06-23 2003-11-13	Sous-traitance
Béton Bolduc (1982) inc. Sainte-Marie Syndicat des salariés de Béton Bolduc CSD Grève	Industries des produits minéraux non métalliques	138	1 242	2003-08-12 2003-08-24	Augmentation générale des salaires
Wedco Moulded Products/ Les produits moulés Wedco Boucherville Union des routiers, brasseries, liqueurs douces et ouvriers de diverses industries, section locale 1999 Fraternité internationale des teamsters FTQ Grève	Industries chimiques	103	1 133	2003-08-23 2003-09-02	Prestations de retraite et assurances



## Liste des grèves et des lock-out en 2003 (100 travailleurs et plus)

Employeur, localité, syndicat, section locale et affiliation	Secteur d'activité économique	Nombre de travailleurs touchés	Jours-personnes perdus	Début du conflit Fin du conflit	Enjeu principal
Acton International inc. Acton Vale Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, section locale 480 FTQ Grève et lock-out	Industries des produits du caoutchouc	336	14 112	2003-08-29 2003-10-29	Sous-traitance
Les centres de la petite enfance Québec Syndicat des travailleuses et travailleurs de garderies de la région de Québec CSN Grève	Services de santé et services sociaux	4 000	8 000	2003-09-26 ---	Augmentation générale des salaires
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord Saint-Jérôme Syndicat de l'enseignement de la Rivière-du-Nord CSQ Grève	Services d'enseignement	188	188	2003-09-30 2003-09-30	Règles concernant l'exécution du travail

## Notes techniques (définition des concepts)

---

### Nombre de conflits

L'employeur ou le regroupement formel de plusieurs employeurs constitue l'unité de base du dénombrement des conflits. Il est à noter qu'un même conflit peut donner lieu à des arrêts de travail sporadiques.

### Nombre de travailleurs en cause

Il s'agit du nombre total de salariés directement touchés par le conflit qui a provoqué l'arrêt de travail. Dans la détermination de ce nombre, on tient compte des salariés qui n'ont pas réintégré leur poste à la fin de l'arrêt de travail, soit parce qu'ils avaient trouvé du travail chez un autre employeur, soit parce qu'ils s'étaient retirés du marché du travail. Une moyenne est ainsi calculée en additionnant le nombre de travailleurs touchés en début de conflit et le nombre de ceux ayant effectivement réintégré le travail à la date de la reprise des activités, et en divisant le résultat par deux.

### Jours-personnes perdus

Cette mesure est établie par le produit du nombre de travailleurs touchés et du nombre de jours ouvrables perdus. L'emploi d'une moyenne pondérée pour les travailleurs touchés comme multiplicande dans le calcul des jours-personnes perdus permet d'obtenir une image plus juste de la réalité puisque l'utilisation du nombre maximal ou minimal de travailleurs touchés par le conflit tendrait, selon le cas, à surestimer ou à sous-estimer les résultats obtenus au moyen de cet indice.

L'application de cette mesure requiert également, dans l'optique d'une plus grande validité, qu'on prenne en considération les cas de retour progressif au travail. Dans de tels cas, le multiplicande et le multiplicateur sont ajustés en conséquence pour refléter le nombre de travailleurs ayant repris le travail à des dates différentes depuis la fin du conflit.

L'indice des jours-personnes perdus est également corrigé pour tenir compte, dans chaque cas, des jours fériés qui auraient été de toute manière chômés, n'eût été du conflit de travail. On a tenu compte du 24 juin, jour férié et chômé en vertu de la *Loi sur la fête nationale*, ainsi que des jours fériés, chômés et payés durant l'année, conformément à l'article 60 de la *Loi sur les normes du travail*.

### Durée du conflit

La durée réelle représente le temps écoulé entre la date du début de l'arrêt de travail et la date d'une entente, soit celle de la signature de la convention collective ou celle du protocole de retour au travail, selon le cas.

La durée exprimée en jours ouvrables est calculée à raison de cinq jours ouvrables par semaine pour la période comprise entre la date du début du conflit et la date de reprise des activités. Le calcul de cette durée exclut les jours fériés mentionnés ci-dessus.

### Pourcentage du temps de travail perdu

Le pourcentage de jours-personnes perdus est plus significatif que la durée quant à l'importance réelle de la perte de temps occasionnée par les arrêts de travail. Cette mesure s'établit par le calcul du quotient des jours-personnes perdus multipliés par 100 sur le nombre de travailleurs non agricoles rémunérés multiplié par 252.

### Secteur public

Entrent dans cette catégorie les conventions collectives s'appliquant à des fonctionnaires au sens de la *Loi sur la fonction publique*. De plus, il inclut les municipalités.

### Secteur parapublic

Entrent dans cette catégorie les conventions collectives qui se signent dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux et pour lesquelles le gouvernement agit comme employeur ou l'un des signataires.

### Organismes et sociétés d'État

Entrent dans cette catégorie les conventions collectives s'appliquant à des organismes devant soumettre leurs politiques de rémunération et de conditions de travail au Conseil du trésor.

### Secteur privé

Entrent dans cette catégorie, les conventions collectives au sens du *Code du travail* et s'appliquant à des salariés autres que ceux des secteurs public, parapublic et organismes et sociétés d'état.